



BUDGET 2023 : L'ADMINISTRATION BROUÉ LIMITE LA HAUSSE DE TAXES EN DEÇÀ DE L'INFLATION

Sainte-Agathe-des-Monts, le 20 décembre 2022 – Le maire de Sainte-Agathe-des-Monts, M. Frédéric Broué, a présenté le budget 2023 et le programme triennal des immobilisations (PTI) 2023-2025. « Le budget 2023 a été préparé avec rigueur dans un contexte difficile, dominé par l'inflation qui a de lourdes conséquences pour tout le monde. Ce budget s'appuie sur des choix responsables qui a assuré la qualité des services qui seront rendus aux citoyens en 2023 dans le respect de leur capacité financière », a souligné le maire.

Le budget de fonctionnement 2023 s'établit à 33,873 millions \$. Il assure la gestion des affaires courantes et permet de couvrir les frais liés aux services de proximité déployés à la population comme le déneigement, la gestion des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et le fonctionnement des équipements sportifs.

« Ce budget nous donne les leviers nécessaires pour faire face concrètement et durablement aux enjeux majeurs qui nous attendent, notamment en matière de logements abordables, de protection de l'environnement et de pérennisation de nos infrastructures urbaines », a déclaré le maire Broué.

Le maire a également présenté le budget de fonctionnement de l'agglomération qui totalisera 7,495 millions \$ en 2023.

Le plan triennal des immobilisations (PTI) 2023-2025 autant pour la Ville que pour l'agglomération prévoit des investissements de 50,390 millions \$ pour les trois prochaines années, dont 17,129 millions \$ seront investis en 2023.

Ces investissements s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises l'an dernier. Les principaux chantiers toucheront le réseau d'eau potable, les eaux usées, la mise à niveau de la station de pompage St-Venant et d'importants travaux sur le réseau d'égout et d'aqueduc. « La Ville choisit d'investir en priorité dans ses infrastructures et ses bâtiments qui vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de qualité », a rappelé le maire.

TAXATION : HAUSSE LIMITÉE EN DEÇÀ DE L'INFLATION.

Ici bat le cœur des Laurentides

En 2023, le taux d'indexation des taxes résidentielles est limité en deçà de l'inflation. Pour les secteurs Centre et Sud, la hausse moyenne s'établit à 4,62%, soit 157.22 \$ pour une maison évaluée à 270 000 \$. Pour le secteur Nord la hausse est de 3,38%, ce qui représente un montant de 84.22 \$ pour une maison évaluée à 270 000 \$. (Les contribuables de ce secteur ne sont pas assujettis aux taxes de service d'égout et d'aqueduc, c'est ce qui explique l'écart avec les secteurs Centre et Sud).

La tarification combinée des 3 taxes de service, soit eau, égout et gestion des matières résiduelles est majorée de 51 \$ en 2023.

Une nouveauté en 2023 : la Ville met en place une mesure d'écofiscalité avec l'intégration d'une taxe de développement durable à tous les comptes de taxes. Il ne s'agit pas d'une nouvelle taxe, mais d'un déplacement fiscal. Ainsi, une tranche de 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation servira à soutenir les initiatives en environnement de manière durable.

Afin de stimuler l'essor de la ville, les programmes de crédit de taxes pour les secteurs résidentiel, commercial et industriel sont reconduits en 2023.

« Sur le plan de la fiscalité, nous agissons de façon responsable et réaliste; ce qui nous permet de soutenir les citoyens pour contrer l'inflation annuelle moyenne de 6,2%, une inflation inégalée depuis 30 ans », a poursuivi M. Broué.

FAITS SAILLANTS

- Hausse moyenne de 4,62% pour les secteurs Centre et Sud et 3,38 % secteur Nord.
- Tarification 2023 : taxe d'eau 400 \$ (+25 \$), taxe égout 331 \$ (+21 \$), taxe gestion des matières résiduelles 200 \$ (+5 \$).
- Tranche 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation pour soutenir les initiatives en environnement.
- Reconduction des programmes de crédit de taxes, pour les secteurs résidentiel, commercial et industriel.
- Hausse moyenne variant 2,89 % et 6,02 % pour les secteurs commercial et industriel (variation attribuable si la taxe de service égout et aqueduc est applicable).
- Budget des revenus et des dépenses 2023 de la Ville : 33,873 millions \$
- Budget des revenus et des dépenses 2023 de l'agglomération : 7,495 millions \$

Ici bat le cœur des Laurentides

- PTI 2023-2025 : 50,390 millions \$
- **Les principaux projets 2023 du PTI :**
 - Mise à niveau de la station de pompage Saint-Venant (2,9 M \$)
 - Divers travaux en lien avec la qualité de la production de l'eau potable (3,5 M \$)
 - Réfection de la rue Dazé (1,8 M \$)
 - Sécurisation du secteur de la Polyvalente des Monts (1,5 M \$)
 - Aménagement de la piste cyclable de la 117 au parc Préfontaine et bouclage d'aqueduc (1,3 M \$)
 - Remplacement des jeux au parc Godon (125 000 \$)
 - Finalisation du parc à chien (100 000 \$)
 - Abri pour le parc du Mont-Catherine (20 000 \$)
 - Achat de roulottes pour les parcs (48 000 \$)
 - Rénovation de la Salle Champlain (100 000 \$)
 - Acquisition de nouveaux équipements pour le déneigement (2,1 M \$)
 - Installation de deux nouvelles bornes d'incendie sèches à Ivry-sur-le-Lac (200 000 \$)
 - Remplacement des jeux à la place Lagny (200 000 \$)

« Le budget 2023 s'appuie sur nos trois grandes priorités que sont le respect de la capacité de payer de nos contribuables, le maintien de la qualité et de la quantité des services municipaux et le développement harmonieux et durable de notre ville. Je suis confiant que les choix responsables que nous avons faits nous permettront de continuer à construire une ville qui se distingue par sa qualité de vie », a conclu le maire Broué.

– 30 –

Information et source :

Laurie Michaud
Conseillère en communication
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
819-326-4595 poste 3215
michaud.laurie@vsadm.ca